

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

MODULE E-LEARNING



DURÉE : 7 heures

PUBLIC :

Tout salarié ayant à se déplacer dans les emprises ferroviaires

RYTHME :

Formation théorique

TYPE DE FORMATION :

En E-learning et en visio

TARIF :

Sur devis nous contacter

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES MODULE E-LEARNING

En vertu du **décret n°2017-694 du 2 mai 2017**, «relatif à la protection des travailleurs intervenant sur le système de transport ferroviaire ou guidé et des chemins de fer à crémaillère ou contribuant à leur exploitation», également connu sous le nom de décret «**SECUFER**», il est obligatoire pour tout employé travaillant sur les emprises ferroviaires de suivre une formation sur les règles de sécurité pour garantir la sécurité de leurs déplacements.

AMYNCO propose un module d'apprentissage en ligne conçu pour permettre aux salariés d'acquérir les connaissances nécessaires. Ce module leur permettra, d'une part, d'identifier les règles de sécurité à respecter pour accéder et se déplacer dans les emprises ferroviaires, et, d'autre part, de reconnaître les mesures de protection et les équipements à utiliser dans ces zones.

Ce module doit être complété par une formation pratique, organisée par l'employeur, afin de vérifier et renforcer les connaissances théoriques acquises en ligne. Cette formation pratique comprendra des visites, des observations et des mises en situation pour les salariés. L'employeur doit également s'assurer que les salariés connaissent bien **les particularités locales** des sites où ils interviennent, car cela est essentiel.

Le module E-learning se compose de 9 chapitres théoriques, chacun incluant une évaluation d'auto-positionnement pour permettre aux salariés de vérifier par eux-mêmes l'acquisition des connaissances.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Apprendre et reconnaître les règles fondamentales de sécurité pour prévenir les risques de collision.
- Apprendre et reconnaître les règles fondamentales de sécurité pour prévenir les risques électriques.
- Adopter les comportements appropriés en cas d'anomalies (comme une caténaire sur les rails, etc.).

PRÉ-REQUIS

Pour accéder au module, l'apprenant doit :

- Savoir lire et comprendre le Français
- Peut être utiliser sur tout type de navigateur.
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette avec une connexion Internet
- Posséder une adresse e-mail professionnelle.
- Il est recommandé de s'assurer d'avoir suffisamment de temps et un environnement calme pour suivre le module.

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

MODULE E-LEARNING

PROGRAMME :

Ce module est découpé en 9 chapitres :

1. Introduction
2. Règlementation
3. Autorisation d'accès aux emprises
4. Connaissances des voies
5. Zones dangereuses
6. Distance minimale compatible de visibilité
7. Equipement de protections individuelles et Obligations
8. Organiser ses déplacements hors Zone Dangereuse.
9. Les risques électriques
10. **Test de certification SECUFER**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Le module d'apprentissage en ligne est composé des éléments suivants :

- Évaluation des besoins et du profil du participant ;
- Test de positionnement avant le début du parcours e-learning ;
- Apports théoriques et supports pédagogiques, organisés en différents modules et chapitres ;
- Questionnaires et exercices interactifs ;
- Test de contrôle des connaissances et validation des acquis à chaque étape ;
- Vidéos pédagogiques pour illustrer et approfondir les concepts ;
- Accès individualisé via un login et un mot de passe pour chaque apprenant, permettant aux formateurs de contrôler et d'évaluer les progrès ;
- Tests d'auto-évaluation pour mesurer l'avancement individuel ;
- Questionnaires à choix multiples (QCM) pour valider la compréhension des contenus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- À la fin du module de formation, une évaluation est effectuée.
- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM).
- Un score de **80% à 100 %** est nécessaire pour obtenir un certificat de réussite.
- **L'apprenant dispose de deux tentatives pour réussir l'évaluation**

MODALITÉS D'ACCÈS AU MODULE :

Chaque apprenant est inscrit individuellement.

Après la contractualisation avec le conseiller AMYNCO, **un lien est envoyé à l'apprenant pour accéder à son espace de formation sécurisé.**

Les accès seront disponibles **pendant 30 jours à compter de la réception de l'e-mail** contenant les codes d'accès. Durant cette période, l'apprenant pourra progresser à son propre rythme à travers les chapitres et les évaluations. Le test théorique peut être tenté deux fois et doit être effectué sous la supervision d'un responsable, pendant les heures de travail.

En cas de second échec ou si la formation n'est pas achevée dans les 30 jours, l'apprenant devra se réinscrire. Une nouvelle demande devra alors être soumise auprès d'AMYNCO
Une viso de 30 min peut être organisé avec un formateur AMYNCO, avant le test théorique afin de répondre aux questions des apprenants.